

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres de la Chambre de
recours pour les membres du personnel du Service général
de l'Inspection**

A.Gt. 29-03-2024

M.B. 25-04-2024

Modification :

A.Gt 28-11-2025 – M.B. 09-12-2025

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection, les articles 118, 119 et 127 ;

Considérant la proposition de désignation des membres représentatifs des organisations syndicales en date du 11 janvier 2024 ;

Sur la proposition de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés membres de la Chambre de recours pour les membres du personnel du Service général de l'Inspection :

1^o en qualité de président de la Chambre de recours :

Membre effectif	Membre suppléant
Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale	Fabrice AERTS-BANCKEN, Directeur général

2^o en qualité de fonctionnaire général du Ministère désigné par le Gouvernement :

Membres effectifs	Membres suppléants
Anne HELLEMANS, Directrice générale adjointe	Damien REBELLA, Directeur général adjoint
Jan MICHELS, Directeur général adjoint expert	Philippe LEMAYLLEUX, Directeur général adjoint
Etienne GILLIARD, Directeur général	Lionel LARUE, Directeur général adjoint

3^o en qualité de représentant des organisations syndicales, sur proposition des organisations syndicales représentatives, parmi les membres du Service général de l'Inspection :

Membres effectifs	Membres suppléants
--------------------------	---------------------------

Aline DEBOUNY	Christophe D'ALOISIO
Pascal PIRAUTX	[Pierre MARICHAL] ¹
Sylvie CAMBIER	[Viviane PENE] ²

4° en qualité de secrétaire de la Chambre de recours :

Membre effectif	Membre suppléant
[Sophie LAURENT] ³	[Aude LOUIS] ⁴

5° en qualité de rapporteur :

Membre effectif	Membre suppléant
Julie DELFOSSE	Muriel SZABO

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 02 avril 2024.

Article 3. - La Ministre de l'Education est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 29 mars 2024.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président, en charge des Relations internationales, des Sports et de l'Enseignement de Promotion sociale,

P.Y. JEHOLET

La Ministre de l'Education,

C. DESIR

¹Remplacé par l'A.Gt. 28-11-2025

²Remplacé par l'A.Gt. 28-11-2025

³Remplacé par l'A.Gt. 28-11-2025

⁴Remplacé par l'A.Gt. 28-11-2025